

Droits et taxes sur boissons au 1^{er} janvier 2026

Produit	iDViniStoria – A partir de la version 11.6.0.0
Auteur	Thierry GOUT et Aurélie TOSTAIN
Date de création	19/12/2025
Evolution intermédiaire	
Dernière mise à jour	06/01/2026

Table des matières

1- Préalable	2
2- Impact dans iDViniStoria	4
a. Mise à jour logiciel	4
b. Installation de la mise à jour des taxes	4
c. Actualisation des données dans iDViniStoria	6
□ Recalcul des taxes sur les articles	6
□ Recalcul des HT et TTC sur les tarifs	6
□ Commandes en cours non livrées sur 2023	7
□ Duplication de commande	8
□ Avoir automatique	8
□ Avoir avec saisie	8
d. Viniflux	8

Droits et taxes sur boissons au 1^{er} janvier 2026

1- Préalable

Le 1^{er} janvier 2026 les droits d'accises sur les boissons alcoolisées et les contributions sur les boissons sucrées et édulcorées seront réévalués sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour 2024 plafonné à 1.75%.

Tableaux des évolutions au 1^{er} janvier 2026

Articles CGI	Code Taxe	Nature de la mesure	Montants 2025	Montants au 1er janvier 2026
317	L440	bouilleurs de crus (au-delà de 10 litres par campagne)	1 899.18 €	1 932.42 €
402 Bis	L423	droit de consommation (VDN par hl/vol)	51.49 €	52.39 €
402 Bis	L402 / L425	droit de consommation (produits intermédiaires <= 18°) par hl/vol	205.93 €	209.53 €
403	L433	droit de consommation (rhum DOM) par hl/AP	950.12 €	966.75 €
403	L405/ L412/ L435/ L440	droit de consommation (tarif général) par hl/AP	1 899.18 €	1 932.42 €
438	L393	droit de circulation (cidres) par hl/vol	1.43 €	1.46 €
438	L387 / L390	droit de circulation (vins tranquilles, autres pds fermentés) par hl/vol	4.12 €	4.19 €
438	L385	droit de circulation (vins mousseux, effervescents) par hl/vol	10.20 €	10.38 €
520 A	L453	droit spécifiques sur les bières (moins de 2,8 % vol) par hl/AP	405.00 €	412.00 €
520 A	L455	droit spécifiques sur les bières (> 2.8 % vol) par hl/AP	810.00 €	824.00 €
520 A	L457 L463 L467	droit spécifiques sur les bières par hl/AP L457 : Brasseurs < 10 000 hl L463 : Brasseurs > 10 000 hl et < 50 000 hl L467 : Brasseurs > 50 000 hl et <200 000 hl	405.00 €	412.00 €
520 Alb	L473	Boissons non alcoolisées	0.54 €	0.54 €
1613 Bis	L540	Taxe premix par déclitre/alcool pur	11.00 €	11.00 €
1613 Bis	L541	Taxe premix par déclitre/vins et art 435 II / alcool pur	3.00 €	3.00 €
L 245-9 séc.soc	L658	Cotisation Sécurité Sociale (Spiritueux > 18° hors Rhum des DOM) par hl/vol AP	609.80 €	620.47 €
L 245-9 séc.soc	L662	Cotisation Sécurité Sociale (Spiritueux > 18° Rhum des DOM) par hl/vol AP	609.80 €	620.47 €
L245-9 séc.soc	L666	Cotisation Sécurité Sociale (Produits intermédiaires > 18°) par hl/vol. EFF	51.49 €	52.39 €
	L670	Cotisation Sécurité Sociale (VDN AOC > 18°) par hl/vol. EFF	20.61 €	20.97 €
	L666	Cotisation Sécurité Sociale (Bières>18°) par hl/vol	51.49 €	52.39 €
	L666	Cotisation Sécurité Sociale (Bières>18° Brasseries <=10 000 hl) par hl/vol	51.49 €	52.39 €
	L666	Cotisation Sécurité Sociale (Bières>18° Brasseries >10 000 hl et <=50 000 hl) par hl/vol	51.49 €	52.39 €

Droits et taxes sur boissons au 1^{er} janvier 2026

Articles CGI	Code Taxe	Nature de la mesure	Montants 2024	Montants au 1er janvier 2025
	L666	Cotisation Sécurité Sociale (Bières>18° Brasseries >50 000 hl et <=200 000 hl) par hl/vol	51.49 €	52.39 €
520 C	E666	Contribution sur les boissons contenant des édulcorants Changement de règle au 1er janvier 2026	3.50 €	Voir tableau ci-dessous
520 B	E675	Contribution sur les boissons contenant des sucres ajoutés	Voir tableau ci-dessous	

Code **Taxe E666** (boissons édulcorées) au 1er janvier 2026 :

Quantité d'édulcorants de synthèse (en mg par litre de boisson)	Tarif applicable (en € par hl de boisson)
Inférieure ou égale à 120	4,5
Supérieure à 120	6

Code **taxe E675** (boissons avec sucres ajoutés) à partir du 1^{er} janvier 2026 (**Données Provisoires basées sur une inflation de 1% en 2025, pourra être corrigé à la publication aux alentours du 15 janvier 2026**) :

Quantité de sucres ajoutés (en kilo) par hl de boisson	Tarif en euro par hl de boisson pour 2025	Tarif en euro par hl de boisson pour 2026
Inférieure ou égale à 5	4.00	4.07
5.01 à 8	21.00	21.38
au delà de 8.01	35.00	35.63

Droits et taxes sur boissons au 1^{er} janvier 2026

2- Impact dans iDVinistoria

a. Mise à jour logiciel

Vous avez 3 options pour faire évoluer vos taxes de 2026 :

- Télécharger la mise à jour complète de iDVinistoria et ainsi faciliter la transition vers les nouveaux taux gérés à date de validité (disponible la dernière semaine de l'année)
- Télécharger simplement la mise à jour des taux d'accises sans mettre à jour votre logiciel iDVinistoria (disponible la dernière semaine de l'année)
- Anticiper la disponibilité de la mise à jour et saisir vous-même les taux de taxes valides à partir du 01/01/2026 dans iDVinistoria (voir la documentation « [Vinistoria_v9_Gestion_des_accises_a_date.doc](#) »)

La mise à jour des taux de droits d'accises et la vignette Sécurité Sociale doit être idéalement réalisée avant toute saisie de mouvement (opération commerciale, mouvement de stock, fabrication) sur l'année 2026.

b. Installation de la mise à jour des taxes

Pour le téléchargement de la mise à jour, se rendre sur le portail <http://lgiportalviti.client-espace.com/>, se rendre dans la rubrique Version, puis iDVinistoria et enfin Gestion des taxes 2026.



LE PORTAIL DE SERVICES

Téléchargez-ici la notice utilisateur du Portail de services.

PRISE EN MAIN À DISTANCE

Gestion des taxes 2026

Modification des droits d'accises 2026

Documentation de mise en place des taxes 2026

Détails Téléchargement

Détails Téléchargement

NOS SITES INTERNET

- La graine informatique
- Vinistoria
- Mobil order
- Viti On Line

NOTRE QUESTIONNAIRE

Aidez-nous à mieux vous connaître :

Téléchargez ainsi la mise à jour correspondante.

Droits et taxes sur boissons au 1^{er} janvier 2026

Après téléchargement de la mise à jour, décompresser le fichier et copier tous les fichiers sur votre serveur dans un même répertoire (par défaut f:\lg\lMaj Vinistoria Droits).

A partir du serveur et une fois que tous les utilisateurs sont sortis de Vinistoria, lancer la mise à jour en double-cliquant sur le programme « FlSyncroBase.exe ».



Droits et taxes sur boissons au 1^{er} janvier 2026

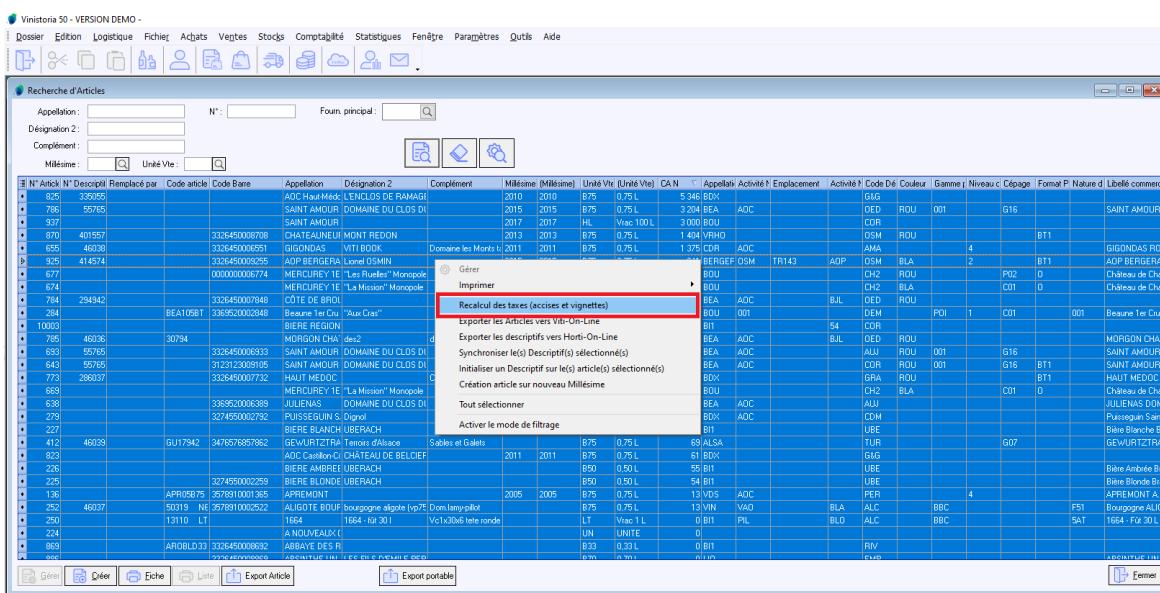
c. Actualisation des données dans iDViniStoria

Après mise à jour des taxes ou mise à jour complète de Vinistoria, procéder comme suit.

□ Recalcul des taxes sur les articles

Afin d'actualiser le montant des accises et de la vignette SS sur les articles, il est nécessaire d'aller en « Recherche d'articles », cliquer sur la loupe pour obtenir la liste complète des articles.

Faire un CTRL-A pour sélectionner tous les articles puis un clic-droit et choisir l'option « Recalcul des taxes (accises et vignettes) » :



Les taxes sont alors recalculées sur l'ensemble des articles sélectionnés.

□ Recalcul des HT et TTC sur les tarifs

Les tarifs généraux HT ou TTC sont mémorisés de manière à présenter les deux valeurs (HT et TTC) à l'affichage. Sur les tarifs HT une augmentation des taxes provoquera donc une augmentation du tarif TTC. A l'inverse les tarifs TTC s'ils sont maintenus à leur valeur correspondent à un tarif HT hors droits plus faible.

Afin d'actualiser ces valeurs dans les tarifs généraux ou les tarifs personnalisés, il est nécessaire de les sélectionner tous et d'utiliser la fonction « Recalcul HT/TTC des lignes sélectionnées » accessible par un clic-droit :

Droits et taxes sur boissons au 1^{er} janvier 2026

Terification Articles-Fournitures																																													
Recherche : Résultat																																													
N°	Artic	Code article	Appellation	Désignation	2	Unité	Unité Vtgs	Appelatit	TVA	Date début N°1	C Date fin N°1	HT N°1	TTC N°1	Prix hors dci	Montant Margé	Taux Margé	Coefficient Mar	Prix ref marg	Droits d'accil	Vignette SS	Prix ref marg	Activité	N	Activité	N	Code D6	Couleur	Gamme	N																
250	13110	LT164	1646 - 10 30	LT	Vise 1	LT	01/01/2013	31/12/2010	5.9000	7.0600	1.5824	28,81 %	1.4000	3.9100	3.9100	PIL	BL0	ALC	BBC																										
659	ABRODELL	ABEYADE DES ROCS BLONDE		LES FILS D'EMILE 60° BLANCH	LES FILS D'EMILE 60° BLANCH	833	0,25L	BL1	1	01/10/2017	31/12/2010	1.8000	2.2600														RIV																		
305				ABSENTHIE UN EMILE 60° BLANCH	ABSENTHIE UN EMILE 60° BLANCH	870	0,70L	BL1	1	10/10/2017	31/12/2010	2.5000	3.2000	42.0700	11.1450	46,21 %	1.4000	12.9800									EMP																		
448				ABYMES	ABYMES	870	0,70L	V05	1	01/05/2015	31/12/2010	4.5000	5.7000					1.3717	25,83 %	1.4000	3.4300						SAV	CAV																	
548				ABYME	ABYME	870	0,70L	V05	1	01/05/2015	31/12/2010	4.5000	5.7000					1.4417	25,83 %	1.4000	3.4300						SAV	CAV	BLA																
261	30338	ADALCOSST		adalcosst 6,5°	adalcosst 6,5°	833	0,25L	BL1	1	01/01/2013	31/12/2010																																		
854	9902115	AGUA DE PEDERA SELECCION MA		AGUA DE PEDERA SELECCION MA	AGUA DE PEDERA SELECCION MA	875	0,75L	ARG	1	23/02/2017	31/12/2010																	1.5200	BFS	BL0	VWH	109	BBC	4											
952	9902116	AGUA DE PEDERA SELECCION MA		AGUA DE PEDERA SELECCION MA	AGUA DE PEDERA SELECCION MA	875	0,75L	ARG	1	23/02/2017	31/12/2010																																		
955	990211591	AGUA DE PEDERA SELECCION MA		AGUA DE PEDERA SELECCION MA	AGUA DE PEDERA SELECCION MA	875	0,75L	ARG	1	23/02/2017	31/12/2010																																		
955	990211691	AGUA DE PEDERA SELECCION MA		AGUA DE PEDERA SELECCION MA	AGUA DE PEDERA SELECCION MA	875	0,75L	ARG	1	23/02/2017	31/12/2010																																		
453				ALIGOTTE BOURGOGNE	ALIGOTTE BOURGOGNE	LT	Vise 1	BOU	1	01/01/2013	31/12/2010																																		
50139	50139	AL MALLAIS DE PALMER		boulogne aligoté	boulogne aligoté	875	0,75L	VIN	1	30/12/1989	31/12/2010																		0,9500	VAD	BLA	ALC	BBC												
472				ALTE EST DE PALMER 2000 75°	ALTE EST DE PALMER 2000 75°	875	0,75L	VIN	1	30/12/1989	31/12/2010																																		
703				ALTE EST DE PALMER 2000 75°	ALTE EST DE PALMER 2000 75°	875	0,25L	VIN	1	24/01/2013	31/12/2010																																		
195				ALTESE PERIER	ALTESE PERIER	875	0,75L	VIN	1	30/12/1989	31/12/2010																																		
116	SAVORIOL	ALTESE PERIER				875	0,75L	V05	1	30/12/1989	31/12/2010																																		
1408	408	AMOUJ		DOMAINE LA DOU1	DOMAINE LA DOU1	875	0,75L	LO1	1	05/12/2016	31/12/2010																																		
1614	814	AMOUJ-DOMAINE DU HAUT FRE				875	10L	BOU	1	05/12/2016	31/12/2010																																		
89				AMOUJ BLANC	AMOUJ BLANC	875	0,75L		1	30/12/1989	31/12/2010																																		
Imprimer																Désactiver le mode filtrage										22.4400		22.4400		RIV		20.9500		RIV											
Créer des tarifs article à partir des lignes sélectionnées (tarif principal)																Supprimer les lignes sélectionnées										22.1600		22.1600		RIV		23.7900		RIV											
Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées																Actualiser les valeurs de marge										1.6394		747.3700		MLC		3.0900		VAD											
Actualiser les valeurs de marge																Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées										1.0560		3.0900		VAD		BLA		ALC		BBC									
Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées																Actualiser les valeurs de marge										37.0000		37.0000		GEN		31.5300		GEN		32.2000		GEN		4.9000		ADC		MTH	
Actualiser les valeurs de marge																Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées										13.0000		39.00 %		1.4100		37.0000		VAD		BLA		ALC		BBC					
Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées																Actualiser les valeurs de marge										1.5917		28,83 %		1.4000		4.9000		ADC		MTH									
Actualiser les valeurs de marge																Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées										1.5917		28,83 %		1.4000		3.9400		ADC		MTH									
Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées																Actualiser les valeurs de marge										1.1017		26,46 %		1.4000		2.7700		ADC		PB		ROU							
Actualiser les valeurs de marge																Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées										3.0900		VAD		BLA		ALC		BBC		ROU									
Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées																Actualiser les valeurs de marge										3.0900		VAD		BLA		ALC		BBC		ROU									
Actualiser les valeurs de marge																Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées										3.0900		VAD		BLA		ALC		BBC		ROU									
Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées																Actualiser les valeurs de marge										3.0900		VAD		BLA		ALC		BBC		ROU									
Actualiser les valeurs de marge																Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées										3.0900		VAD		BLA		ALC		BBC		ROU									
Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées																Actualiser les valeurs de marge										3.0900		VAD		BLA		ALC		BBC		ROU									
Actualiser les valeurs de marge																Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées										3.0900		VAD		BLA		ALC		BBC		ROU									
Recalcul HT / TTC des lignes sélectionnées																Actualiser les valeurs de marge										3.0900		VAD		BLA		ALC		BBC		ROU									
Actualiser les valeurs de marge																																													

Ce recalcul n'aura aucun effet sur les calculs de commandes mais permet seulement de visualiser à l'écran un HT ou TTC en rapport avec la valeur du tarif de vente.

□ Commandes en cours non livrées sur 2025

Les commandes saisies en 2025 et qui seront potentiellement livrées en 2026 ont été calculées initialement sur la base dans anciens taux de taxation.

Il est indispensable d'appliquer les nouveaux taux pour obtenir une valorisation correcte des futures liquidations des droits et taxes.

Mise à jour unitaire d'une commande

Le fait de passer en saisie sur une ligne en modifiant une quantité ou un prix unitaire ne provoque pas l'actualisation au nouveau taux des droits d'accises ni de la vignette SS.

Pour cela, deux possibilités :

1. Ouvrir la commande à actualiser, se placer sur l'onglet « Lignes », sélectionner toutes les lignes et faire un clic-droit. Choisir l'option « Réinitialiser les taxes ». Toutes les lignes sélectionnées sont actualisées.
 2. Supprimer les lignes concernées par les droits d'accises et la vignette SS et les ressaisir.

Mise à jour d'un groupe de commandes

En recherche des opérations commerciales, sélectionner les commandes « Non livrées » et « Non facturées ».

Faire un clic-droit et choisir l'option « **Réinitialiser les taxes** ».

Cette fonction permet d'actualiser les taux d'accises et de vignette SS sur les commandes sélectionnées.

Cette méthode est aussi valable pour les opérations de type « Offre », « Réservations » ainsi que pour les achats.

Droits et taxes sur boissons au 1^{er} janvier 2026

□ Duplication de commande

La duplication d'une commande calculée sur la base des taux d'accises datant de 2025 génère une nouvelle commande identique à celle d'origine.

Le fait de modifier la date d'expédition va impacter la date d'application des taxes et ainsi les recalculer sur la base du taux en vigueur à cette nouvelle date sans autre opération à réaliser.

□ Avoir automatique

Lors de la réalisation d'un avoir automatique, les droits d'accises ne sont pas actualisés dans celui-ci. De ce fait, il est nécessaire de réserver cette opération à des annulations de factures sur le mois de décembre 2025.

En effet, le taux appliqué reste celui de 2025.

□ Avoir avec saisie

Même fonctionnement que la duplication de commande. Il faut conserver la date d'application des taxes sur 2025 afin que le remplacement éventuel en suspension stipule cette date d'origine d'envoi.

d. Viniflux

La validation de mouvements avec des droits d'accises au taux de 2025 sur l'année 2026 provoquera l'apparition de deux lignes par taxe utilisé dans la liquidation des droits et taxes.

Ceci ne doit se produire qu'en cas de réintégration sur 2026 de marchandises expédiées en 2025 et ne doit donc concerner que ce type d'opération.

Si des taxes sont calculées pour des livraisons en 2026 avec le taux de 2025 cela provient du fait que vous n'avez pas correctement respecté cette documentation quant aux procédures à appliquer.

Dans ce cas, contacter notre support en créant une DS afin de faire régulariser ces opérations.